Harmonie mutuelle
GROUPE VYV

ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Les chiffres clés

AIDES AUX PERSONNES en difficulté leur permettant de continuer à se soigner :

- Les mutuelles consacrent **100 MILLIONS D'EUROS/AN**
- Plus de **3 MILLIONS D'EUROS** investis par Harmonie Mutuelle
- En 2016, plus de **8 000 ADHÉRENTS HARMONIE MUTUELLE** ont bénéficié d'aides financières

La solidarité, un accompagnement dans les moments difficiles

- Chômage
- Maladie
- Problèmes familiaux
- Problèmes financiers

La solidarité, le fondement même du modèle mutualiste

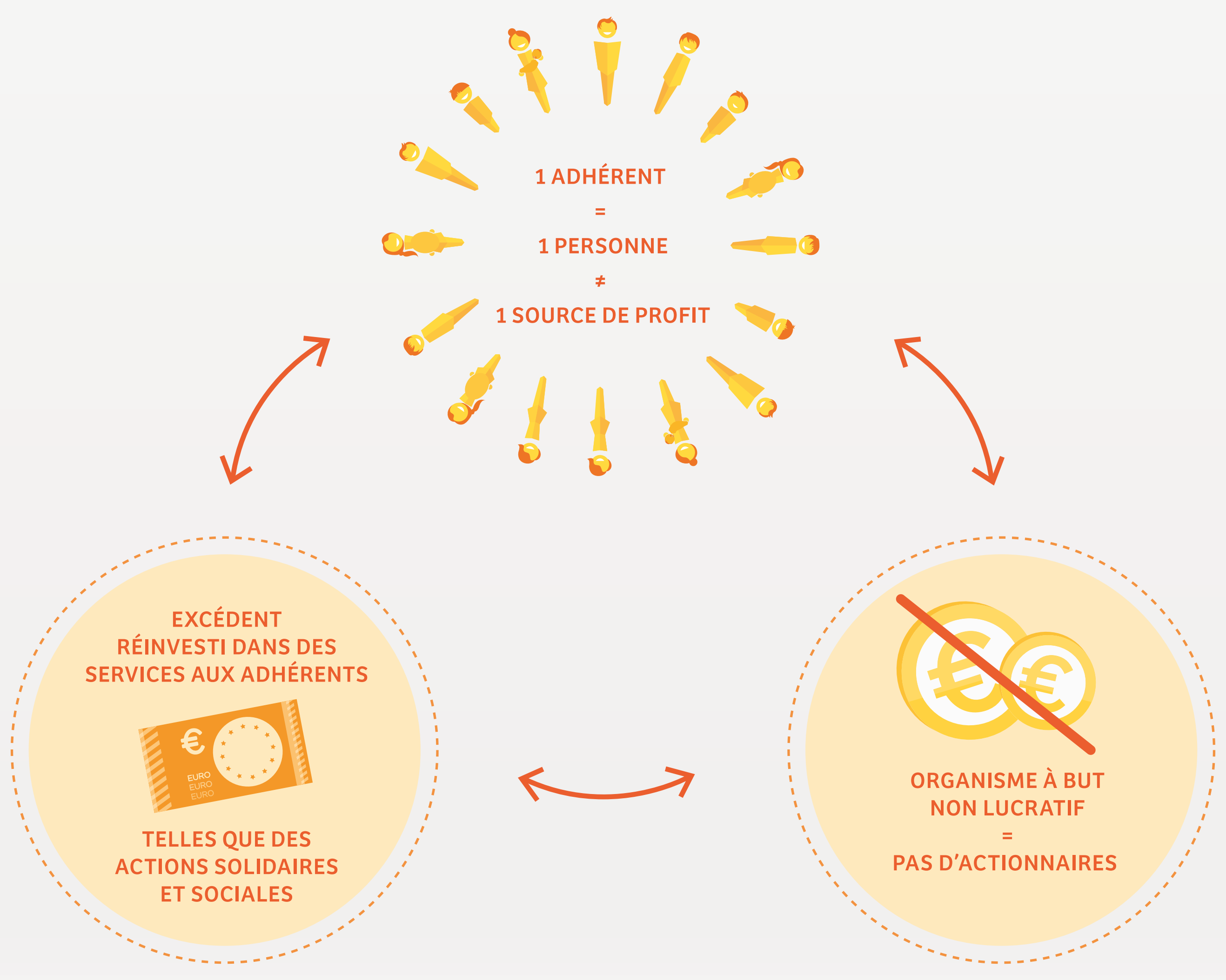

Objectif :
l'accès aux soins pour tous

L'ACTION SOCIALE... LA RÉPONSE SOLIDAIRE D'HARMONIE MUTUELLE

L'action sociale, un accompagnement et un suivi de l'adhérent

- Une **INFORMATION DES ADHÉRENTS** sur leurs droits et les démarches à accomplir
- Un **ACCOMPAGNEMENT** réalisé par les professionnels de l'action sociale
- Une **ORIENTATION DE L'ADHÉRENT** vers le bon interlocuteur et la structure adéquate

L'action sociale, une aide financière

Au cas par cas et votée par les élus lors de commissions

Deux types d'allocations :

PARTICIPATION AU PAIEMENT DES COTISATIONS
et conserver ainsi sa mutuelle

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SOINS COÛTEUX
avec un reste à charge important pour l'adhérent

Pour en savoir plus...

WWW

www.harmonie-mutuelle.fr

www.youtube.com/HarmonieMutuelle
Playlist : Fonctionnement et valeurs

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. DirCom/Agence interne de communication - 10/17